

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail – Justice – Solidarité
MINISTERE DE L'ENERGIE (ME)



ELECTRICITE DE GUINEE (EDG)
PROJET D'AMELIORATION DE L'ACCES A L'ELECTRICITE EN GUINEE
(PAAEG - EDG)

Sollicitation de Manifestations d'intérêt

SERVICE DE CONSULTANT POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL

MISSION : Assistance technique pour la mobilisation des Ressources au niveau du SWAP
(Ministère de l'Energie, de l'Hydraulique et des Hydrocarbures)

Financement : Banque Mondiale (BM)

Date début : 19 Décembre 2022

Date limite : 11 Janvier 2023

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION :

Le Gouvernement de la République de Guinée s'est fixé pour objectif de faire passer l'accès légal à l'électricité de 18,1 % en 2016 à 36 % d'ici à 2020 pour atteindre l'accès universel en 2030 et a procédé à la préparation du PNAAEMC sur la base de l'optimisation des technologies de réseau et hors réseau qui ont été conçues grâce à la modélisation des systèmes d'information géographique financée par le Programme d'assistance à la gestion du secteur énergétique (ESMAP) de la Banque mondiale (TF015026).

Ce programme a été présenté par le Gouvernement au Groupe consultatif des Bailleurs de fonds à Paris le 17 novembre 2017, comme une première étape pour mobiliser le financement nécessaire d'environ 644 millions de dollars pour 2016-2020, dont des fonds d'assistance technique (AT) de l'ordre de 36 millions de dollars, qui permettraient d'augmenter le nombre de branchements grâce à l'extension du réseau (662 280) et aux solutions hors réseau (57 000).

Lors de cette réunion, les Bailleurs de fonds se sont engagés à verser environ 388 millions de dollars us et à fournir un financement additionnel dans le cadre de leurs stratégies de partenariat-pays respectives pendant la période de mise en œuvre du PNDES.

Sur les contributions annoncées, le Gouvernement a déjà mobilisé environ 288 millions de dollars us à travers les projets en cours financés par différents Bailleurs de fonds, dont la Banque Mondiale, l'Agence Française de Développement (AFD), la BAD, la Banque Islamique de Développement (BID), l'Union Européenne (UE) et le Budget National.

Le Programme national d'amélioration de l'accès à l'électricité à moindres coûts confirme que pour 95 % des localités, l'option d'électrification la moins coûteuse est principalement, mais pas exclusivement, le branchement au réseau principal. D'après le Programme, des mini-réseaux seront développés temporairement pour électrifier les localités reculées inaccessibles par les réseaux dans les 10 à 15 prochaines années, la priorité étant donnée aux localités à revenus relativement élevés et qui ont la volonté de payer (VDP).

Les systèmes solaires domestiques (SHS) seront distribués par des opérateurs privés, et le Projet Régional d'Électrification Hors Réseau (ROGEP) (P160708) fournira des facilités de crédit et de garantie pour une meilleure pénétration du marché.

Une étude de marché pour les SHS en Guinée a été réalisée par l'agence d'exécution du ROGEP, le Centre pour les Énergies Renouvelables et l'Efficacité Énergétique de la CEDEAO (CEREEC), en vue de suggérer les mesures incitatives nécessaires pour faciliter l'expansion des SHS.

Le Programme d'accès devrait être mis en œuvre en trois phases, en fonction de l'échelonnement du financement par les bailleurs de fonds et des contraintes de mise en œuvre du pays.

La continuation de la mise en œuvre du Programme, a consisté à la mise en œuvre du Projet d'Amélioration de l'Accès à l'Électricité en Guinée (PAAEG), pour une enveloppe d'environ 100 millions de dollars us, sur financement de la Banque Mondiale et de l'Agence Française de Développement.

Ainsi, pour accompagner le Gouvernement afin d'accroître les financements à travers une mobilisation accrue de fonds bilatéraux et multilatéraux pour atteindre l'objectif de 2030, il est prévu de recruter un **Consultant individuel** conformément au Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale de Juillet 2016 révisé en novembre 2017, août 2018 et novembre 2020.

II. OBJECTIFS DE LA MISSION :

Cette activité vise globalement deux objectifs :

- Élaborer la stratégie de mobilisation des ressources restantes du Programme National d'Amélioration de l'Accès à l'Électricité à Moindres Coûts en Guinée (PNAEMC) et
- Organiser l'atelier de mobilisation des ressources du PNAEMC.

Plus spécifiquement, en ce qui concerne la Mobilisation des Ressources, il est question de :

- Redéfinir le déficit en ressources ;
- Préparer des dépliants par activités ou projet réalisable dont le financement n'a pas été mobilisé ;

- Effectuer une cartographie ou un profil des bailleurs de fonds et des donateurs ;
- Sensibiliser les acteurs clés de la mise en œuvre du PNAAEMC ;
- Organiser des missions d'échanges et d'intéressement des bailleurs de fonds aux activités restantes du programme ;
- Orienter les donateurs potentiels vers les activités non-financés ou sous-financés du Programme ;
- Élaborer un document de stratégie de mobilisation des ressources ;
- Créer un mécanisme de mobilisation de ressources (MR).

III. METHODOLOGIE :

La mission sera réalisée en deux (2) étapes :

✚ **Étape 1 : Élaboration et validation de la stratégie de mobilisation des ressources**

Il s'agira avec l'appui d'un consultant individuel, d'élaborer une stratégie de mobilisation des ressources pour le PNAAEMC. La méthodologie de cette phase sera élaborée par le consultant et validée par les parties prenantes, en charge du suivi et de la validation des livrables, notamment, le Secrétariat du SWAP, le Ministère en charge de l'Énergie et les Bailleurs de fonds, potentiels financeurs de la première phase du projet (Banque Mondiale et Agence Française de Développement).

✚ **Étape 2 : Organisation de l'atelier de mobilisation des ressources**

Les travaux de cet atelier devront connaître la participation de tous les acteurs du secteur de l'Énergie et des bailleurs de fonds identifiés selon le centre d'intérêt manifesté, lors de la phase de cartographie. Au cours de cet atelier, le positionnement des acteurs clés impliqués dans la mise en œuvre du Programme d'Amélioration de l'Accès à l'Électricité en Guinée sera défini.

IV. RESULTATS :

Le consultant produira un rapport contenant l'ensemble des livrables ci-dessous :

- **Livable 1** : Méthodologie de réalisation de la stratégie de mobilisation des ressources élaborée et validée ;
- **Livable 2** : Cartographie des acteurs potentiels de financement et de la mise en œuvre du PNAAEMC élaborée et validée ;
- **Livable 3** : Document de Stratégie de Mobilisation de Ressources élaboré et validé.

V. CONDUITE DE LA MISSION :

Le consultant retenu travaillera en étroite collaboration avec la Coordination du SWAP et l'UGP du PAAEG-EDG pour la réalisation et la restitution du travail demandé suivant un calendrier élaboré de commun accord et validé au début de sa mission.

VI. PROFIL DU CONSULTANT :

La présente mission sera confiée à un Consultant individuel, dont les qualifications, compétences et expériences sont avérées, prouvées et attestées dans le domaine.

Il sera en charge de l'élaboration de la stratégie de mobilisation des ressources et participera activement dans la préparation des documents nécessaires à la tenue de l'atelier de mobilisation desdites ressources.

Il dressera un Rapport final de chacune des missions et élaborera un plan d'action de suivi de la mise en œuvre des différentes recommandations.

Le consultant doit disposer de :

- Un Diplôme de niveau supérieur (au moins Bac+5) en Ingénierie électrique et disposera des compétences en économie, droit, sociologie, démographie ou toute autre discipline similaire ;
- Une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans la consultation ;
- Un minimum de cinq (5) années d'expérience dans le domaine recherché;
- Avoir mené à bien au-moins trois (3) missions similaires et avoir une bonne connaissance de l'environnement des bailleurs de fonds.

Le consultant doit avoir en outre :

- Une parfaite connaissance dans l'élaboration des stratégies ;
- Une bonne maîtrise des questions relatives à l'accès à l'énergie et à l'électrification rurale ;
- Avoir un minimum d'expérience dans le domaine de la communication ;
- Une bonne capacité d'analyse et de travail en équipe ;
- Une bonne maîtrise de la langue française/anglaise orale et écrite.

VII. DUREE DE LA MISSION :

A titre indicatif, la durée de la mission ne devra pas excéder six (6) mois.

VIII. DOSSIER DE CANDIDATURE :

Chaque consultant qui postule devra soumettre :

- ✓ Une lettre de manifestation d'intérêt,
- ✓ Les copies des diplômes ou autres attestations de formation,
- ✓ Le CV du consultant,
- ✓ Les preuves attestant les expériences du Consultant dans le domaine recherché, et
- ✓ Les coordonnées des anciens employeurs ou client des cinq (5) dernières années.

IX. METHODE DE SELECTION DU CONSULTANT :

Le Consultant sera recruté suivant les méthodes de sélection des consultants individuels (CI) définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de la Banque mondiale de juillet 2016 révisé en novembre 2017, Août 2018 et Novembre 2020.

X. CRITERES D'EVALUATION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

L'évaluation se fera sur un total de 100 points répartis ainsi qu'il suit :

- Formation universitaire du Consultant.....(25 points) ;
- Expérience générale du consultant dans les domaines d'études d'accès à l'énergie et à l'électrification rurale (15 points) ;
- Expériences spécifiques du Consultant (missions similaires réalisées) (45 points soit 15 points par mission similaire),
- Une parfaite connaissance de l'élaboration des stratégies, du domaine de la communication et une maîtrise de la langue française/anglaise.....(15 points dont 5 points par domaine).

XI. LIEUX DE TRAVAIL :

Le Consultant résidera principalement à Conakry avec des déplacements dans les zones d'intervention du Projet.

XII. CONTENU DES MANIFESTATIONS D'INTERET :

Les Consultants intéressés devront soumettre une manifestation d'intérêts en français sous pli fermé en trois (03) exemplaires dont un (01) original marqué comme tel et deux (02) copies et en version électronique.

La Manifestation sera soumise dans une enveloppe avec la mention « Manifestations d'Intérêts pour le recrutement d'un consultant individuel chargé d'élaborer la stratégie de mobilisation des ressources du Programme National d'Amélioration de l'Accès à l'Électricité à Moindres Coûts (PNAEMC) en Guinée et organiser l'atelier de mobilisation des ressources du Programme ».

Une notification sera adressée au Consultant, le mieux noté, qui soumettra une Proposition technique et financière.

Les Manifestations d'Intérêts seront déposées à l'adresse suivante :

*Projet d'Amélioration de l'Accès à l'Électricité (PAAEG-EDG)
2^{ème} Étage, Agence des Grands Comptes EDG, Cité Chemin de fer,
Commune de Kaloum / Conakry/ République de Guinée mail : alphasamakoun@gmail.com /
spmpaaegedg2020@gmail.com*

XIII. DATE LIMITE ET LIEU DE REMISE DES CANDIDATURES :

Les Manifestations d'intérêt adressées à Monsieur le Chef du Projet PAAEG doivent être déposées sous plis fermé au PAAEG -Bâtiment Agence des Grands Comptes EDG, 2ème étage –

Cité chemins de fer, quartier Coronthie - commune de Kaloum, Conakry et porter clairement la mention « AMI Consultant individuel Mobilisation de ressources SWAP », au plus tard **le Mercredi 11 Janvier 2023 à 16 heure 00 GMT** ».

Le Chef du Projet PAAEG

Mamadou Alpha BALDE